



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE *Pour diffusion immédiate*

### **Améliorer l'habitat de la perchaude dans la rivière Saint-Jean !**

**SAINT-SULPICE, le 30 juin 2021.** Le Comité ZIP des Seigneuries et la Corporation de l'Aménagement de la Rivière l'Assomption (OBV CARA) ont reçu un financement de 68 000 \$ du **Fonds d'action Saint-Laurent** (FASL), via le Programme Affluents Maritime coordonné par le Regroupement des organismes de bassins versants du Québec (ROBVQ) et grâce au soutien financier du gouvernement du Québec dans le cadre d'Avantage Saint-Laurent, la nouvelle vision maritime provinciale. Cet investissement permettra de réaliser diverses actions dans la rivière Saint-Jean au courant de l'année 2021-2022.

La rivière Saint-Jean est un sanctuaire important pour l'alimentation, le déplacement et la reproduction de plusieurs espèces de poissons. Elle abrite d'ailleurs la principale frayère de perchaude sur la rive nord du fleuve Saint-Laurent. Cependant, dans les dernières décennies, la population de perchaude se reproduisant dans la rivière Saint-Jean ne cesse de diminuer. Cette diminution de population est attribuable, entre autres, aux activités de régulation des niveaux d'eau des barrages construits à des fins d'irrigation agricole et à des problématiques d'aménagement de la bande riveraine. En général, la perchaude pond ses œufs sur de la végétation terrestre inondée au printemps tels que des arbustes ou des racines d'arbre. Il est donc important d'avoir une bande riveraine de qualité afin d'offrir des supports de ponte à la perchaude et de conserver des populations en santé.

Ce projet qui bénéficie également de l'appui financier de la Fondation de la Faune du Québec avec une contribution de 15 000\$, sera réalisé en partenariat avec la Ville de Lavaltrie, la MRC de d'Autray et le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP). Parmi les principales activités qui y seront réalisées, il y a la caractérisation des bandes riveraines de la portion urbaine de la rivière Saint-Jean afin de proposer des recommandations ainsi qu'un plan préliminaire de restauration aux citoyens. L'aménagement de quatre bandes riveraines modèles sera également effectué lors de la première phase du projet afin que les citoyens puissent s'en inspirer. La deuxième phase du projet visera à accompagner les citoyens voulant s'impliquer davantage dans l'amélioration de l'habitat de la perchaude par la restauration de leur bande riveraine.

— 30 —

#### **À propos du Comité ZIP des Seigneuries et de la Corporation de l'Aménagement de la Rivière l'Assomption (OBV CARA)**

Le Comité ZIP des Seigneuries a pour mission de promouvoir et de soutenir, grâce à la concertation régionale, des actions visant la protection, la réhabilitation et la mise en valeur des ressources et des usages liés au fleuve Saint-Laurent, et ce, dans une perspective de développement durable. Pour sa part, la Corporation de l'Aménagement de la Rivière l'Assomption (OBV CARA) a comme principaux mandats l'élaboration, la promotion et la mise en œuvre d'un plan directeur de l'eau ainsi que d'un plan d'action représentatif des préoccupations et des priorités du milieu sur son territoire d'intervention.



## À propos du Fonds d'action Saint-Laurent (FASL)



Le [Fonds d'action Saint-Laurent](#) est un organisme de bienfaisance voué au soutien financier de projets qui favorisent la conservation des écosystèmes et de la biodiversité du fleuve Saint-Laurent et de son golfe ainsi que le maintien et la mise en valeur de ses usages.

## À propos du ROBVQ



Les organismes de bassins versants (OBV) sont mandatés par le gouvernement en vertu de la Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et favorisant une meilleure gouvernance de l'eau et des milieux associés. En concertation avec les acteurs de l'eau de leur territoire, ils élaborent et assurent le suivi d'un plan directeur de l'eau. Le Regroupement des organismes de bassins versants du Québec (ROBVQ) représente 40 organismes de bassins versants établis sur l'ensemble du Québec méridional regroupant quelque 900 acteurs de l'eau.

## À propos d'Avantage Saint-Laurent

Lancée en 2021, [Avantage Saint-Laurent](#) est la nouvelle vision maritime du gouvernement du Québec. Elle s'articule autour de trois orientations soit celle de doter le Saint-Laurent d'infrastructures portuaires modernes et compétitives, d'assurer sur le fleuve, une navigation efficace et respectueuse des écosystèmes et d'offrir aux communautés maritimes des possibilités de développement prometteuses et durables.

## À propos de Fondation de la Faune du Québec



Créé en 1984, la Fondation de la Faune du Québec est un organisme parapublic qui relève du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs. La Fondation fournit de l'aide financière ou technique à des projets de protection et de mise en valeur de la faune et de son habitat. Reconnue pour la force de son réseau de partenaires et son éthique irréprochable, la Fondation agit comme catalyseur de projets ayant des effets tangibles pour la protection et la mise en valeur des milieux naturels.

### Pour information :

Frédéric Olivier Brisson  
Coordonnateur des programmes et  
de l'administration  
ROBVQ  
418 800-1144 #2  
[frederic-olivier@robvq.qc.ca](mailto:frederic-olivier@robvq.qc.ca)

Noémie Lafortune  
Responsable de projet  
  
Comité ZIP des Seigneuries  
450 713-0887  
[n.lafortune@zipseigneuries.com](mailto:n.lafortune@zipseigneuries.com)

Karine Loranger  
Chargée de Projets  
  
Corporation de  
l'Aménagement de la Rivière  
l'Assomption (OBV CARA)  
450 755-1651 poste 103  
[kloranger@cara.qc.ca](mailto:kloranger@cara.qc.ca)